

## Communiqué de presse

# Projet Territorial de Santé de Saint-Brieuc Armor Agglomération

## Actions et priorités pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023

*Le Projet Territorial de Santé est la stratégie adoptée par l'Agglomération pour garantir, aux habitants des 32 communes, un égal accès à la santé. Il se concrétise par une programmation d'actions prévues pour la période 2023-2026. Mais ce programme étant très ambitieux, l'Agglomération a défini des priorités d'actions à engager dès ce 1<sup>er</sup> semestre 2023.*

### 4 orientations, 16 actions, 53 mesures

Le projet territorial de santé de Saint-Brieuc Armor Agglomération aborde l'ensemble des problématiques de santé, de la prévention jusqu'aux soins en étant structuré autour de 4 grandes orientations :

1. Renforcer les actions de prévention territoriale : il s'agit de mener des actions de sensibilisation et de prévention auprès de publics spécifiques.
2. Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie : soins à domicile, adaptation des logements à la dépendance, accompagnement des aidants...
3. Améliorer l'offre de soins de premier recours : incitation à l'installation de nouveaux professionnels de santé, accompagnement des étudiants, soutien à l'innovation en santé...
4. Favoriser une dimension collective de la santé sur le territoire afin de permettre aux professionnels de la santé de se retrouver autour de lieux et de projets collaboratifs et transversaux.

Ces orientations ont fait l'objet d'une déclinaison en 16 actions qui se déploient autour de 53 mesures.

**Pour lancer le Projet territorial de santé, il a fallu définir des priorités parmi ce vaste programme.** Ainsi pour ce 1<sup>er</sup> semestre, l'Agglomération et ses partenaires engagent le programme suivant :

- Pour améliorer l'offre de soins :
  - **une soirée des internes** permettant de créer un lien entre le territoire et les futurs professionnels de santé.

- Un **Forum des métiers de la santé et du médico-social** les 13 avril et les 13 mai en collaboration avec la Cité des Métiers et le Département.

Ces actions sont aussi nécessaires à l'accompagnement du vieillissement qui demande des moyens humains.

- Autres actions à signaler pour l'accompagnement au vieillissement :
  - **Le programme « ICOPE »**, programme de dépistage de la fragilité chez la personne âgée par le SSR (centre soin de suite-réadaptation) les Châtelets, en partenariat avec le CIAS. Ce dépistage concerne 6 fonctions principales : nutrition, audition, moral, motricité, vision et cognition. Le CIAS réoriente la personne vers les partenaires santé en fonction de l'évaluation et propose des aides adaptées aux problèmes détectés.
  - **Des ateliers de prévention innovants**, toujours portés par le CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération : équithérapie et ateliers bien-être avec la méthode Do In (auto-massage).
- En matière de prévention, trois grandes actions phares donneront lieu à plusieurs rendez-vous sur l'année 2023 :
  - **« Les Mardis de la Santé »**, conférences thématiques bimestrielles accessibles à tout public sur des sujets tels que la prévention solaire, l'endométriose, le sport-adapté et l'handisport pour les premières dates.
  - **Les actions préventions solaires** qui débiteront dès le mois de mai. En partenariat avec La Ligue contre le cancer, ces rendez-vous sont prévus en extérieur au plus près des publics (marchés, au sein de l'hôpital privé de Plérin...)

### **Loïc RAOULT, Vice-président chargé de la cohésion sociale et de la santé :**

*« Le Projet Territorial de Santé est le résultat d'une ambition politique forte et partagée avec de nombreux partenaires privés et publics. Nous ne pourrions pas tout faire seuls mais Saint-Brieuc Armor Agglomération se propose d'animer cette dynamique. Et pour commencer, il nous fallait définir des priorités d'action. »*

Le Projet Territorial de Santé a été voté le 8 décembre 2022 par le Conseil d'agglomération. Il est le fruit d'une large concertation (échanges, ateliers, entretiens) à laquelle ont participé des élus et directeurs généraux des services des 32 communes, des acteurs de la santé et le Conseil de développement (société civile).

Il est co-piloté par Loïc RAOULT, Vice-président, et David BELLEGUIC, conseiller missionné de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

**Contact presse :** Chrystele Brocherioux / 07.84.02.76.08 / [chrystele.brocherioux@sbaa.fr](mailto:chrystele.brocherioux@sbaa.fr)

*La terre, la mer, l'avenir en commun*

    [saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://saintbrieuc-armor-agglo.fr)

